

● (1520)

D'autre part, la taille de la Fonction publique est maintenant mesurée en fonction du nombre d'années-personnes contrôlées par le Conseil du Trésor. Or, les années-personnes de la nouvelle Société canadienne des Postes n'entrent plus dans cette catégorie.

Je voudrais parler un peu des années-personnes. J'ai le plaisir d'annoncer encore une fois qu'en dépit des pressions qui s'exercent sans relâche pour des services plus nombreux, la croissance de la Fonction publique a été maintenue en deçà de 1 p. 100, eu égard au rajustement à la suite de la création de la Société canadienne des postes et d'un autre rajustement technique semblable. Le Budget principal des dépenses de 1982-1983 fait état de 255,322 années-personnes, ce qui représente une augmentation de 2,152 années-personnes ou de 0.8 p. 100 par rapport aux données de 1981-1982.

[Français]

En examinant la croissance du nombre d'années-personnes, on néglige souvent de considérer un facteur très important: le gouvernement offre bon nombre de services à la population selon le principe du recouvrement des coûts. Les coûts directs liés à plus de 19,000 années-personnes sont complètement financés au moyen des honoraires et frais versés pour les services offerts à la population. Il va de soi que les ressources plus importantes, y compris les années-personnes, affectées aux services dont les coûts peuvent être recouverts devraient être traitées différemment de celles qui contribuent purement et simplement à accroître les frais généraux du gouvernement. En fait, une bonne partie des coûts de certaines des principales augmentations par rapport aux niveaux de 1981-1982 est recouvrée au moyen des services offerts. Bon nombre des 434 années-personnes supplémentaires de la Gendarmerie royale du Canada serviront à offrir, par détachement, des services de police dont les coûts sont recouvrables en vertu des contrats renégociés dernièrement avec les administrations provinciales et municipales. Au ministère des Transports, près de la moitié des 375 années-personnes supplémentaires sont affectées au contrôle de la circulation aérienne et à des services connexes qui tirent des recettes de diverses sources pour l'utilisation des aéroports et des voies aériennes au Canada.

On doit aussi signaler que tous les frais de fonctionnement et de personnel des 20,000 autres années-personnes affectées à l'administration de la Caisse d'assurance-chômage et du Régime de pensions du Canada sont recouverts.

[Traduction]

En conclusion, Madame le Président, j'ajouterai que le Budget principal des dépenses de 1982-1983 ne tient pas compte de la réorganisation rendue publique dernièrement qui touchera principalement les ministères de la Justice, de l'Industrie et du Commerce, de l'Expansion économique régionale et des Affaires extérieures. La raison en est fort simple: nous n'avons pas eu le temps de considérer tous les rajustements que cette réorganisation entraînera. Dès que nous connaîtrons en détail les répercussions en termes de ressources de la création du ministère de l'Expansion industrielle régionale, de l'élargissement des responsabilités du ministère des Affaires extérieures et des autres réorganisations, nous donnerons au Parlement l'occasion de se pencher sur ces propositions en présentant un budget supplémentaire spécial de 1982-1983.

Budget principal des dépenses

RENVOI AUX COMITÉS PERMANENTS

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, j'invoque le Règlement. J'ai consulté certains de mes collègues d'en face. Apparemment, la Chambre consentirait à l'unanimité à me laisser aborder deux questions de procédure. Je remercie mon collègue de Nepean-Carleton (M. Baker) et le leader parlementaire du parti conservateur qui ont donné leur accord. Je suppose que mes collègues n'ont aucune objection. Ce sera très bref.

Si vous le permettez, je voudrais proposer la motion habituelle en vue de renvoyer aux comités compétents les diverses prévisions budgétaires déposées aujourd'hui. J'ai fait circuler parmi les députés, et j'ai remis aux leaders parlementaires des deux partis, des exemplaires de cette longue motion. Il y a une petite correction à apporter. Un crédit a été oublié, le crédit L85 des Travaux publics. Nous l'avons maintenant ajouté à cette liste.

M. Nielsen: A quelle page?

M. Pinard: Regardez à «Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics». Cela devrait être à la page 3, au milieu de la page; sous Comité permanent des ressources nationales et des travaux publics, ajoutez simplement L85. C'est une omission.

Par conséquent, conformément aux articles 58(14) et 59 du Règlement je propose, appuyé par le président du Conseil du Trésor (M. Johnston):

Que les prévisions budgétaires des sommes requises pour le service du Canada pour l'année financière se terminant le 31 mars 1983, déposées plus tôt aujourd'hui, soient déferées aux divers Comités permanents de la Chambre, ainsi qu'il suit:

Si vous le voulez bien, je me dispenserai de lire cette longue liste vu que j'ai fait circuler la motion.

(Note de l'éditeur: La liste mentionnée ci-dessus figure ci-après.)

Au comité permanent de l'agriculture

Agriculture, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45 et 50

Au comité permanent des communications et de la culture

Communications, crédits 1, 5, 10, 15, 20, L25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85 et 90

Secrétariat d'État, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45 et 55

Au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale

Affaires extérieures, crédits 1, 5, 10, L15, L20, 25, 30, 35, L40, 45 et 50

Défense nationale, crédits 1, 5, 10 et 15

Au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques

Développement économique, crédit 1

Finances, crédits 1, 5, 10, 20 et 25

Industrie et Commerce, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, L35, L40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75 et 80

Revenu national, crédits 1 et 5

Conseil privé, crédit 20

Au comité permanent des pêches et des forêts

Environnement, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30

Pêches et Océans, crédits 1, 5 et 10

Au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales

Consommation et Corporations, crédits 1 et 5

Santé nationale et Bien-être social, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40 et 45

Développement social, crédit 1